

Séance du 20 juillet 2021

**MAIRIE
D'ESNON**

Ordre du jour :

- * tarif cantine + garderie et location four
- * étude devis volets (logement école) côté cour

Affaires diverses

Problématique de sécurité au stationnement des camions vers la COVED

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 127-17 du Code des Communes

L'an deux mil **vingt et un**, le vingt juillet le conseil municipal convoqué, s'est réuni en **réunion ordinaire** à **18 heures 00** au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion, sous la présidence de Monsieur **Emmanuel MATIVET**, Maire.

Présents : Brigitte **BOULOGNE**, Alain **LEAU**, François **RINGUET**, Bernard **THINEY**, Valérie **LHOMME**, Yves **LAVADOUX**, Carole **SAINTRAPT**, Sébastien **DUJEU**

Absents excusés : Ludovic **LAVANTUREUX** représenté par Sébastien **DUJEU**
Gilles **POULAIN** représenté par Yves **LAVADOUX**

Secrétaire de séance : Valérie **LHOMME**

TARIF PRIX DU REPAS + GARDERIE

Le conseil municipal après délibération et à l'unanimité, décide de changer de prestataire pour la préparation et livraison des repas scolaire. Le tarif du repas sera de 4.00 € à compter de la rentrée 2021/2022. Le prix de la garderie restera à 1.00 €. Le conseil charge le maire de signer la convention correspondante avec API Restauration d'Aillant sur Tholon.

LOCATION D'UN FOUR CHEZ API

Le conseil municipal après délibération décide, de louer un four chez API moyennant la somme mensuelle de 120.00 € TTC et charge le maire de signer la convention correspondante.

ETUDE DEVIS VOLETS (LOGEMENT ECOLE) COTE COUR

Le conseil municipal décide à l'unanimité de faire changer les volets du logement au-dessus de l'école et retient le devis de l'Entreprise TCMS d'Esnon pour un montant de 2 486.00 €.

Affaires diverses

Problématique de sécurité lié au stationnement des camions vers la COVED

Actuellement le site de la COVED situé le long de la RD 209 ne dispose pas d'une capacité suffisante pour le stationnement des poids-lourds. Dans le cadre d'un regroupement pédagogique intercommunale à la rentrée, un car scolaire va circuler sur la RD 209. La COVED doit proposer des solutions dans les plus brefs délais pour résoudre le stationnement des véhicules en attente.

Vente de bois

Le maire informe le conseil municipal que les parcelles 8 et 11 ont été vendues à la Société du Pays d'Othe. La vente pour la forêt communale d'Esnon s'élève à 16 826 €

Camion

Le conseil municipal décide à l'unanimité de vendre le camion qui n'est pas adapté au fonctionnement de notre commune.



Séance levée : 18 h 45